

m'a invité à les voir. Cette carte était exactement semblable à celle dont nous sommes actuellement saisis. D'après mes connaissances de la formation politique et de la constitution des circonscriptions en Ontario, j'ai trouvé que le travail concernant la partie sud de la province était raisonnable.

Je croyais alors que les lignes tracées de façon appropriée vers le nord et le sud dans les régions fortement peuplées, donnaient la souplesse nécessaire pour l'avenir, compte tenu de l'accroissement de la population. J'ai proposé alors au commissaire de tracer les lignes d'est en ouest dans la partie nord de l'Ontario méridionale et je lui ai exposé les raisons qui motivaient ma recommandation. Apparemment, mes paroles ont été vaines, car la carte dont nous sommes saisis est exactement la même que la carte préliminaire que j'ai eu l'occasion d'examiner.

A l'heure actuelle, la population de ma circonscription est de 36,883 habitants. C'est un chiffre assez faible, mais certaines circonscriptions ont une population moins considérable. J'ai exposé mes principes politiques et philosophiques au commissaire et, à cet égard, je partage l'avis du préopinant qui a déclaré qu'il parlait dans l'intérêt des commettants de cette circonscription. Je me suis toujours inspiré de ce principe dans ma vie politique et je continuerai à le faire.

Je recommande que les nouvelles limites de ma circonscription et de la circonscription de Grey-Nord, ainsi que les circonscriptions situées au sud et à l'est de cette région soient établies en direction est-ouest. Il en résulterait un avantage énorme et des possibilités d'expansion future. En procédant ainsi nous établirions une circonscription comptant une population de 66,967 âmes avec une division au centre à peu près des comtés de Grey et de Bruce en direction est-ouest. Très peu de cantons, villes et villages qui n'y sont pas inclus présentement en feraient partie, mais cela créerait deux circonscriptions exactement semblables, car elles auraient la même catégorie de gens, le même genre d'expansion et de perspectives.

Comme le député de Grey-Nord l'a signalé, la circonscription projetée aurait deux centres de population à ses extrémités opposées, se composant de personnes à intérêts divergents. Le flot de gens dans les deux collectivités se répandrait dans deux circonscriptions, et il serait très difficile pour tout représentant de faire de bonne besogne.

Dans ma propre circonscription, une partie de la population se trouve à l'extrémité sud-est. Les intéressés sont manifestement orientés vers la ville d'Owen Sound. A l'échelon provincial, la carte de remaniement tient compte de ce facteur, mais il n'en est pas ainsi dans le cas des limites projetées.

A mon avis, la carte projetée est injuste sous un autre aspect. Depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir bien des choses ont été inéquitables. Il a été possible au député de Grey-Nord de remercier le gouvernement d'avoir considéré une partie de sa circonscription comme région désignée. Tout le monde savait qu'il s'agissait de la région économique de la baie Georgienne. Je devrais faire observer que le secteur sud de la circonscription se trouve dans un plus grand besoin mais qu'il n'a pas été compris dans la région désignée. Ce genre de choses se produira plus souvent et il en résultera plus de confusion, surtout si le gouvernement ne connaît pas les limites existantes.

Je ne m'oppose pas, loin de là, je le répète, à ce qu'un député serve une région plus vaste et plus populeuse qu'auparavant, mais je signale que les représentants des circonscriptions urbaines ont la tâche beaucoup plus facile que leurs collègues des circonscriptions rurales, parce qu'ils ont plus facilement accès aux bureaux et aux services de l'État. Le représentant d'une région rurale doit rendre de plus nombreux services personnels à ses commettants que le député d'une circonscription urbaine. Des députés des deux côtés de la Chambre l'ont signalé.

● (8.10 p.m.)

Les limites prévues rendront très difficile la tâche des députés représentant des circonscriptions rurales et elles ne servent d'aucune façon les meilleurs intérêts du peuple. Si on avait tenu compte de ceux-ci, les lignes de démarcation des régions septentrionales fortement peuplées du Sud de l'Ontario iraient vers l'est et l'ouest, comme je l'ai proposé, au lieu d'aller dans tous les sens. Il suffit de songer à la circonscription de mon ami de Cochrane pour comprendre quel beau gâchis on peut faire et de quelle façon illogique on peut tracer les limites d'une circonscription. Je n'ai même pas besoin de parler de ma propre circonscription pour prouver ce que j'avance.